

COMMUNE DE MONTLUEL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024-04-10-020

Séance du 10 avril 2024

Date de convocation : 28 mars 2024

Date d’affichage de la convocation : 28 mars 2024

L’an deux mil vingt-quatre, le dix avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s’est réuni, en son lieu habituel de séance, en session ordinaire sous la Présidence de Madame Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire.

PRESENTS – ABSENTS – PROCURATIONS :

	PRESENTS / ABSENTS	PROCURATION A		PRESENTS / ABSENTS	PROCURATION A
Anne FABIANO CONTIGLIANI	P		Corinne DEBARREIX- PAGE	P	
Christian GUILLEMOT	P		François CREVOLA	P	
Virginie BECQUET	P		Maryse PACCARD	P	
Mustafa SARIKAYA	P	Arrivée à 20h40	Carine MOUSTAUD	P	
Philippe BELAIR	P		Jean-Claude PERON	P	
Aurore SAMIER	P		Inès DUBOIS	A	Franck GENILLON
Gilbert BARRIQUAND	P		Pascal JUSSEAUME	A	Virginie BECQUET
Laurence RAVEROT	P		Amara BOUDIB	P	
Irène TOST	A	Laurence RAVEROT	Anne PIRAT	A	Christian GUILLEMOT
Christian PRADIER	P		Nadine CHAMARD- COQUAZ	P	
Jean-Luc CHARVET	A	Anne FABIANO CONTIGLIANI	Eugène TURLET	P	
René BERTRAND	P		Catalina GARCIA	P	
Patrick RENARD	P		Anthony RAMBEAU	P	
Franck GENILLON	P				

SECRETAIRE DE SEANCE : Christian PRADIER

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 22
Pouvoirs : 5
Quorum : 14

Objet POLITIQUE DE LA VILLE : SUBVENTION MONTLUEL FOOT CLUB, PROJET « TOURNOI DE FOOT »
Rapporteur : Christian GUILLEMOT

Dans le cadre des appels à projets du dispositif du contrat politique de la ville « engagements quartiers 2030 » de l’année 2024, l’association MONTLUEL FOOT CLUB a proposé et effectué l’action « tournoi de foot » le 2 mars 2024, au cœur du quartier de la Maladière.
L’association a fait une demande de co-financement à hauteur de 2 400,00€ à l’ensemble des partenaires.
La commune de Montluel a été sollicitée à hauteur de 800 €.
Christian GUILLEMOT, premier adjoint, propose d’octroyer une subvention de 800 € à l’association MONTLUEL FOOT CLUB, dans le cadre de la politique de la ville.

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20240410-2024-04-10-020-DE
Date de réception préfecture : 12/04/2024

Madame La Maire invite le Conseil Municipal à délibérer,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'accorder à l'association MONTLUEL FOOT CLUB, dans le cadre de la politique de la ville, une subvention d'un montant de 800,00 €,
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget 2024
- D'autoriser Madame la Maire à mandater cette subvention.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme
Je certifie que le présent acte
a été publié ou notifié selon
les règlements en vigueur

La Maire

Anne FABIANO CONTIGLIANI

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

Le secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20240410-2024-04-10-020-DE
Date de réception préfecture : 12/04/2024